



# NON A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !



**Chers Collègues, chers Camarades.**

**Le 31 mars 2014 à 11h30, nous serons à quelques heures du verdict concernant les 4 militants CGT du Havre.** Les réquisitions du procureur sont de 2 mois de prison avec sursis pour avoir encollé le local du PS et du PRG, et 6 mois fermes pour avoir, soit disant, bousculé une personne lors du conflit SPB en janvier dernier.

**La CGT n'a de cesse d'être attaquée de toute part, pour la seule raison que nous sommes un syndicat qui défend les droits et les intérêts des salariés.** Cette attaque ne vise pas seulement notre syndicat mais aussi nos droits à tous !

**Demain à qui s'attaquera ce gouvernement ?** Allié du MEDEF, il a aussi réussi à rallier à sa cause certains syndicats d'accompagnement. Ce gouvernement profite actuellement du contexte économique pour bafouer les institutions, détruire nos acquis et détruire des vies.

**Dès lors que des militants s'insurgent et défendent ces droits, ils sont accusés comme des criminels !** C'est inadmissible, les syndicalistes ne sont pas des voyous, juste des militants qui s'investissent personnellement et s'organisent collectivement pour les salariés.

Plus que nos secrétaires, ce sont nos collègues, amis, connaissances, qui se battent pour nous tous. **C'est pourquoi il est important de les soutenir, de montrer que chez SIDEL aussi nous sommes solidaires, unis et que nous nous battons ensemble.** Il en va de notre responsabilité d'être présents pour eux, de leur montrer notre soutien.

**Aujourd'hui, ce sont les militants CGT qui risquent d'être condamnés, voire emprisonnés, demain, ce sera peut-être VOUS !!!**

**Pour soutenir nos camarades, nos élus, ceux qui défendent les intérêts des salariés, participons massivement à ce rassemblement :**

**Grève chez SIDEL de 13h30 à 15h30**

**TOUS PRESENTS  
RASSEMBLEMENT**

**31 MARS - 11H30**

**PALAIS DE JUSTICE DU HAVRE  
( Barbecue et boissons sur place )**